

Communiqué de presse

## NOMINATION

### Marie-Christine Servant est nommée membre du collège de l'Arcep

Paris, le 6 février 2024

Le président du Sénat, Gérard Larcher, a nommé Marie-Christine Servant membre du collège de l'Arcep à compter du 16 février 2024.

Ingénieur télécoms de formation, Marie-Christine SERVANT rejoint la société Transpac en 1993 pour y participer au déploiement de ses filiales en Europe dans le contexte de l'ouverture à la concurrence des activités de transmissions de données; elle devient en 1998 responsable de la mise en place des contrats d'interconnexions pour Worldcom France (devenu Verizon) et y participe à la mise en place des premières offres d'accès internet bas débit. Après un passage par La Poste où elle est directrice du projet de refonte des processus et des SI supportant les lettres recommandées, elle rejoint en 2005 la Banque des Territoires pour accompagner les collectivités franciliennes dans leurs projets d'aménagement numérique. Elle a également été responsable de la Mission Numérique du Conseil Départemental des Yvelines de 2012 à 2014 et responsable de la mission numérique de la Société du Grand Paris de 2019 à 2023.

Marie-Christine Servant succède à Joëlle Cottenye, membre du collège de l'Arcep depuis février 2018. L'Autorité remercie tout particulièrement Joëlle Cottenye pour sa contribution majeure aux travaux de l'Autorité.

Le collège de l'Arcep comprend sept membres : Laure de La Raudière (présidente), Maya Bacache, Emmanuel Gabla, Sarah Jacquier Pelissier, François Lions, Xavier Merlin et Marie-Christine Servant. Trois d'entre eux, parmi lesquels sa présidente, sont désignés par le Président de la République. Les quatre autres sont respectivement désignés par le président de l'Assemblée Nationale et le président du Sénat. Le mandat de membre du collège de l'Arcep est d'une durée de six ans, il est irrévocable et non renouvelable.

#### **Document associé :**

[L'avis de nomination publié au Journal officiel](#)

#### **A propos de l'Arcep**

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

---

#### **Contact presse**

Anne-Lise Lucas  
[Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr](mailto:Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr)  
Tél. : 01 40 47 71 37

#### **Suivez l'ARCEP**

 [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)  
 @ARCEP  Facebook  
 LinkedIn  Dailymotion

#### **Abonnez-vous**

**Flux RSS**  
Lettre électronique  
Listes de diffusion